

Aide humanitaire en faveur des familles syriennes du camp de Chatila

Situation

Les combats en Syrie durent depuis plus de trois ans et la situation ne cesse d'empirer, ce aussi bien en Syrie que dans les pays avoisinants, confrontés à un nombre croissant de réfugiés. Entre temps, plus de 3,2 millions de personnes ont fui la Syrie pour se réfugier dans les pays voisins, dont 1,13 millions au Liban.

Le conflit en Syrie touche également plus d'un demi-million de réfugiés palestiniens qui vivaient jusque-là dans des camps de réfugiés aux alentours de Damas. 50 000 d'entre eux ont déjà fui au Liban, où ils ont rejoint les camps de réfugiés palestiniens, déjà désespérément pleins.

Dans le camp de Chatila, à Beyrouth, les nouveaux arrivants vivent dans des conditions difficiles. Avant la crise syrienne déjà, le camp abritait plus de 16 000 personnes sur une surface d'un km². A cela se sont désormais ajoutés près de 8000 nouveaux réfugiés. Aujourd'hui, avec plus de 24 000 personnes, Chatila manque cruellement de place. Faute de logement, les nouveaux arrivants s'installent dans des garages sans fenêtre, des bâtiments en construction ou des conteneurs maritimes. Ils n'ont généralement pas l'eau courante et les installations sanitaires sont insuffisantes. Les familles vivent dans des espaces restreints, sans aucune intimité. Les loyers étant très élevés, il ne leur reste plus assez d'argent pour s'acheter de la nourriture et des articles de ménage. Nombre de personnes souffrent d'anxiété pour avoir vécu des événements traumatisants en Syrie et durant leur fuite.

Objectifs

Le projet vise à améliorer les conditions de vie des réfugiés de Syrie, palestiniens et syriens, dans le camp de Chatila.





Bénéficiaires

1194 familles de réfugiés de Syrie ainsi que 400 familles dans le besoin ayant accueilli des réfugiés chez elles et ne bénéficiant pas encore d'un soutien d'autres organisations.

Activités

L'EPER distribue des cartes bancaires aux familles de réfugiés et les recharge mensuellement pour un montant d'USD 100. Les familles peuvent ainsi utiliser cet argent pour acheter des denrées et des médicaments ou encore pour payer leur loyer et les frais médicaux.

Des cartes bancaires sont également distribuées aux familles d'accueil et créditées chaque mois d'USD 50. L'objectif est de soulager ces familles mais également de réduire les tensions entre les familles d'accueil et les réfugiés, presque inévitables vu l'espace réduit.

Durant les mois d'hiver, des poêles, des couvertures et une aide financière pour l'achat de gaz sont également fournis. Les familles qui avaient déjà reçu un poêle et des couvertures l'hiver dernier bénéficient uniquement d'une aide financière pour l'achat de gaz.

Organisations partenaires

Association NAJDEH

Avancement du projet

Durant la première phase du projet (660.320), de novembre 2013 à avril 2014, les familles réfugiées de Chatila ont bénéficié d'un secours d'hiver et de bons mensuels d'une valeur d'USD 100 pour l'achat de denrées.

Dans de la deuxième phase du projet (660.322), de mai 2014 à mi-décembre 2014, l'EPER a remplacé les bons alimentaires par des chèques bancaires afin que les bénéficiaires puissent utiliser l'argent comme ils le souhaitent. Entre temps, cette manière de faire a été adoptée par la plupart des organisations d'entraide.

Entre temps, le nombre de bénéficiaires a triplé, rendant la distribution de chèques bancaires trop lourde administrativement. C'est pourquoi l'EPER a, entre août et octobre 2014, introduit des cartes bancaires. Celles-ci sont rechargées chaque mois de manière centralisée.

Depuis mai 2014, l'EPER et Najdeh soutiennent également des familles d'accueil dans le besoin, ce afin de prévenir les tensions sociales entre les familles réfugiées et la population d'origine de Chatila.

Pays, région, ville

Liban, Beyrouth, camp de réfugiés de Chatila

Budget 2016

CHF 1 568 000.–

Partenaires financiers

Chaîne du Bonheur, Eglise évangélique des frères tchèques

N° de projet EPER : 660.325

Chargé de programmes

Khalid Grein

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Bd de Grancy 17 bis
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5